



REVIPAC

FILIERE EMBALLAGE PAPIER CARTON

CC DE RUMILLY TERRE DE SAVOIE
Madame RAVOIRE
3 place de la Manufacture
74150 RUMILLY

Paris, le 31 août 2026

Réf : NP/SR

Objet : **Eléments de facturation pour le prix de reprise juin 2026**

Madame la Présidente,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, les éléments de facturation de mois de **juin 2026**

**=>TOUJOURS D'ACTUALITE POUR UN RAPPROCHEMENT / PAIEMENT RAPIDE ET EVITER
LES PROCEDURES DE RELANCES VOIRE D'HUISSIERS INJUSTIFIEES**

NB 1 : Adresser votre titre de recettes à :

"Papeterie (indiquer le nom de votre papetier repreneur) chez Revipac"

**Soit "Revipac au nom et pour le compte de la papeterie (indiquer le nom de votre papetier repreneur)"
23 – 25 rue d'Aumale 75009 PARIS**

NB 2 : Ne pas oublier les données figurant sur le papillon (Mois, année, sorte, code collectivité)

NB 3 : Editer autant de titres de recettes que de papetiers repreneurs intervenant pour le compte de votre collectivité territoriale, auquel cas, celui-ci ne pourra être traité.

Ces procédures n'ont pour seul objet que le traitement rapide et efficace du paiement vos titres et une optimisation de la gestion administrative et financière avec vos différents services concernés (trésorerie comprise).

Restant naturellement à votre disposition, nous vous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Stéphane ROUSSEL

Directeur Administratif - Coordinateur des Opérations



REVIPAC

FILIERE EMBALLAGE PAPIER CARTON

PCC - 5.03A

1389	LUCART SAS	2.330 T	30.29 €
74AI	EXCOFFIER RECYCLAGE	2.330 T	30.29 €

Traçabilité	Réception	P. accepté	P. Moyen	Montant HT	Taux TVA	Montant Net à payer
	04/06/26	2.330 T	1.059 T	30.29 €	0.00%	30.29 €

Ordre et adresse d'envoi

LUCART SAS chez REVIPAC
23-25 rue d'Aumale - 75009 PARIS

Collectivité : CL074066 CC DE RUMILLY TERRE
DE SAVOIE

Période : juin 2026

Sorte de reprise : 5.03A

Montant : 30,29 €

Eléments du papillon à reprendre dans l'objet de vos titres

Total CC DE RUMILLY TERRE DE SAVOIE

Net à payer

30.29 €

Récapitulatif tonnages :

Pour mémoire :

Total Poids Accepté : 2,330 T

Prix de reprise pour le 5.03A : 13 € la tonne

Important : Nous vous remercions de valider les tonnages figurant dans les présents éléments de facturation en les rapprochant avec les déclarations de vos centres de tri.

A défaut de retour de votre part dans le mois suivant les réceptions mentionnées dans les présents éléments de facturation, ceux-ci seront considérés comme validés par votre collectivité et ne pourront plus faire l'objet d'une quelconque régularisation.